

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le dix-huit avril deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Catherine HAMON, Madame Louise MOREAU et Madame Laëtitia NYS *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET*

**ABSENTS** : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Jennifer GODIN

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	24
Votants .....	25

DCM n°111/2023 - 3.5.1

Rue Saint Maurice - déclassement de la parcelle de terre cadastrée section H numéro 1627

Rapporteur : Monsieur LÉPICIER

Dans le cadre d'une vente en cours des parcelles de terre cadastrées section H numéros 1588, 1590, 1596, 1600, 1603, 1605 et 1609 en vue d'un projet de construction d'un locatif, l'étude de Maître BRÉHELIN a signalé que la parcelle communale cadastrée section H numéro 1627 permettrait, depuis la voie publique, l'accès à plusieurs parcelles situées en deuxième rideau rue Saint Maurice.

Pour précision, ladite parcelle communale ferait suite à la cession de foncier au bailleur social Maine-et-Loire Habitat il y a plusieurs années. En effet, le chemin permettant à l'époque l'accès aux parcelles aurait été supprimé et compensé par la parcelle précitée.

À noter que cette même parcelle communale permet également l'accès à la salle de théâtre « Les Saltimbanques ».

Plutôt que de créer une servitude de tréfonds sur fonds voisins, permettant l'accès à l'opération depuis la voie publique et le raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement collectif, il pourrait être envisagé le déclassement de la parcelle communale précitée et son classement en voirie communale.

Les membres du bureau municipal, réunis le 21 mars 2023, ont émis un avis favorable au projet de déclassement de la parcelle concernée et à son classement en voirie communale.

Un plan permettant de localiser la parcelle concernée a été transmis aux élus par courriel le 18 avril 2023.

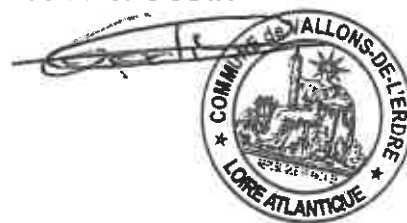
**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :**

- **SUIT** l'avis émis par les membres du bureau municipal réunis le 21 mars 2023 ;
- **DÉCLASSE** la parcelle de terre communale cadastrée section H numéro 1627, d'une contenance de 04a 44ca, située rue Saint Maurice ;
- **CLASSE** en voirie communale, la parcelle de terre communale cadastrée section H numéro 1627, d'une contenance de 04a 44ca, située rue Saint Maurice ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 09 mai 2023

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,  
Jennifer GODIN**



Envoyé en préfecture le 09/05/2023  
Reçu en préfecture le 09/05/2023  
ID : 044-200078079-20230424-DCM111\_2023-DE